

Saint-Simon et Proust sur le style de Marcel Proust, annexe 2

Leo Spitzer

Citer ce document / Cite this document :

Spitzer Leo. Saint-Simon et Proust sur le style de Marcel Proust, annexe 2. In: Cahiers Saint Simon, n°33, 2005. Palais et Châteaux. pp. 91-96;

doi : <https://doi.org/10.3406/simon.2005.1401>

https://www.persee.fr/doc/simon_0409-8846_2005_num_33_1_1401

Fichier pdf généré le 04/04/2018

MÉLANGES

Saint-Simon et Proust* sur le style de Marcel Proust, annexe 2 (1)

Tous les auteurs qui ont écrit sur Proust l'ont comparé à Saint-Simon : il est vrai qu'il y a entre eux des traits communs, à commencer, par exemple, par la *recherche du temps passé du côté de Guermantes* (2), le plaisir pris au monde aristocratique (aux noms des grandes familles dont a parlé Saint-Simon et dont Proust connaissait les descendants), l'étude des codes de conduite de la société, l'observation des conventions et des usages de ce monde extérieur comme un fait objectif, comme une « mécanique » (3), le regard pénétrant porté sur l'être humain. Curieusement cependant personne, autant que je sache, n'a encore pris garde aux points communs qu'ont sur le plan stylistique le duc de Rouvray (4) et l'habitué du Ritz. Proust a pourtant donné lui-même une indication significative quant à l'existence de ces relations, non seulement par les très nombreuses citations de Saint-Simon dans son roman, mais surtout par le fait que dans son recueil de pastiches littéraires, qui décrivent une salle de Tribunal en 1905 à la manière de plusieurs grands prosateurs français, il a placé à la fin le plus long et le plus élaboré de tous, *L'affaire Lemoine dans les mémoires de Saint-Simon (Pastiches et Mélanges, p. 57-87)*. Proust, qui opère un transfert sur l'écrivain qu'il « recrée » (5) et fait à nouveau parler le plaisir qu'il prend lui-même à l'imitation totale de la vie, ne cherche pas seulement dans les *Pastiches* à se ménager, par l'imitation d'un état antérieur de la langue, un espace de liberté pour l'écriture de *contes drôlatiques* (6) impossibles en français moderne châtié, ou à déchaîner sa puissance dans un français peu raffiné à la Balzac, ou à fuir l'artifice et l'urbanité dans la nature et la plénitude comme Romain Rolland avec Colas Breugnot — Proust s'enchantait à faire parler ses auteurs, à donner une sorte d'enregistrement phonographique des voix littéraires des Goncourt, de Sainte-Beuve, de Saint-Simon etc. S'il traite de thèmes contemporains dans le style d'auteurs disparus depuis longtemps (en se mettant par exemple lui-même en scène dans le *Journal* des Goncourt ou en faisant apparaître ses amis aristocrates dans le milieu de Saint-Simon, etc.), ce n'est pas seulement un jeu spirituel inspiré par le désir de s'emparer de l'actualité, c'est aussi pour permettre au lecteur d'apprécier les qualités de la forme sur une matière qui lui soit proche : n'est-ce pas une jolie réussite de nous faire suivre les péripéties du procès de Lemoine, soi-disant diamantaire, tantôt en présentant les rêves déçus de richesse des victimes de l'escroc dans le conditionnel sentimental de Flaubert, tantôt à la manière des Goncourt en faisant disparaître l'affaire elle-même sous une masse de notations dans le style d'un journal fixant toutes sortes de rencontres sociales et d'« on dit », tantôt comme chez Saint-Simon, en faisant disparaître l'affaire derrière les querelles d'étiquette de la haute aristocratie ? Proust voit aussi dans les *Pastiches* le style propre, les tics de ses « victimes », comme dans ses romans ceux de ses personnages (7).

Si l'on compare maintenant le style de l'imitation de Saint-Simon à celui des autres pastiches et au style habituel de Proust, on est frappé par le fait que ce dernier correspond surtout à celui de Saint-Simon (voyez, par exemple, les caricatures complètement différentes de Faguet ou de Balzac). Donc, soit Proust s'est approprié le style de Saint-Simon, soit il a adapté le « style proustien » au style de Saint-Simon.

Où alors, troisième hypothèse, Proust a créé un amalgame du style de Saint-Simon et du style de Proust, et c'est là sans doute la formulation exacte. On peut imaginer que Proust a vu dans Saint-Simon l'un de ses modèles stylistiques les plus déterminants et que le style de Proust s'est développé par une croissance organique à partir de ce matériau constitutif. Bien entendu, Proust imite dans son pastiche divers tics lexicaux et syntaxiques du duc (*parvulo, mécanique, cunctation* ; *c'était un délice de l'écouter*), les incises fréquentes (*comme j'ai dit*) les anacoluthes, (il dit, *qu'il n'était que temps... qu'il relevât sa grandeur et pour cela un seul moyen*) les séries de superlatifs (*la calomnie la plus odieuse, la plus touchante*), les manchettes, etc., tics qui ne sont pas passés dans le style de Proust. Mais ce qui est intéressant, c'est que nous trouvons aussi dans

ce morceau prétendu de Saint-Simon toute une série de « proustmismes » ordinaires. Il est donc tentant d'en rechercher l'équivalent chez Saint-Simon lui-même, et l'on trouve, en effet, chez lui, par exemple, une phrase de plus d'une page et demie formée de propositions introduites par *que*, dépendant de *je lui représentai* : à chaque argument correspond une nouvelle proposition introduite par *que*, elle-même articulée de façon complexe (8) ; on a de même le portrait de Montesquiou dans une période d'une page. Je me contenterai de citer les observations faites par G. Boissier dans sa monographie sur Saint-Simon (9), p. 173 : « Saint-Simon procède par larges touches. Il ignore ces artifices d'écrivain qui consistent à grouper ensemble les faits de même nature, à omettre ou abrégé certains détails, pour donner au reste plus de relief ; lui nous dit tout ce qu'il a vu, et au moment même où il se souvient de l'avoir vu. Heureusement la passion anime ces procès-verbaux minutieux. Sans elle nous serions rebutés par la multitude de détails qu'il accumule... (Le récit du lit de justice du 26 août 1718), avec les préparatifs et les suites, il remplit un demi-volume » (10) (pensons aux cent-cinquante pages qu'il faut à Proust pour un dîner chez les Guermantes), Saint-Simon a lui-même jugé de manière critique ses « répétitions trop proches des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît trop souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions », et Boissier porte le jugement suivant, p. 191 : « il n'a pas tort de s'accuser de faire souvent des phrases trop longues », ce qui s'explique pour Saint-Simon par son attitude tournée vers le passé aussi bien à l'égard de la vie qu'à l'égard de la langue (« Il ne lui déplaisait pas que son style portât l'empreinte d'une époque vers laquelle il se retournait avec regret », p. 193). Saint-Simon disait : « Je suis du vieux temps, et non du nouveau » — et c'est la même chose pour maint personnage de Proust !), mais ce qui s'explique aussi par la nécessité de donner une forme verbale à toutes les impressions qui affluent en lui : il veut dire, par exemple, que le Dauphin avait confiance dans M^{me} de Saint-Simon — et il énumère dans une phrase interminable toutes les raisons de cette confiance ; plus encore pour les objets de son dégoût : évoquant Paris comme lieu de rencontre de tous les bâtards, il énumère tous les bâtards de l'histoire universelle (11). Boissier reconnaît à juste titre un défaut dans le dépassement, on pourrait dire presque rabelaisien, de la mesure de la phrase normale, défaut qui pourrait peut-être devenir plus tard une qualité (12) : car la période saint-simonienne « rend à merveille le souffle de cette âme puissante », d'autant plus que ses parties font un effet de souplesse et d'élégance : « il n'y a rien de plus vif, de plus léger, de plus charmant que les petites phrases dont elles se composent quand on les isole », — ce qui de nouveau nous rappelle Proust.

Et pourtant c'est Proust le premier qui a découvert (13) cette merveilleuse cadence finale — je ne crois pas que Saint-Simon aurait su rassembler derrière lui une si gracieuse traîne verbale (14) (à la fin du portrait du duc de Montesquiou) — c'est Proust le premier qui a su ménager des gradations en fonction de l'importance des éléments, les hiérarchiser, en un mot mettre de l'ordre dans ses périodes. « A la longue, cette abondance de petits faits entassés fatigue le lecteur, surtout s'ils sont mis, comme chez Saint-Simon, à peu près sur la même ligne... Comme il ne sent jamais rien à demi, il est tenté d'attribuer à tout la même importance » (Boissier p. 177, dans le chapitre « Petitesse et grandeur »).

Je placerai en vis-à-vis le portrait de Fénelon par Saint-Simon et le portrait (pseudo saint-simonien) du duc de Montesquiou par M. Proust.

Plus coquet que toutes les femmes, mais en solide et non en misères, sa passion était de plaire, et il avoit autant de soin de captiver les valets que les maîtres, et les plus petites gens que les personnages. Il avoit pour cela des talents faits exprès, une douceur, une insinuation, des grâces naturelles et qui couloient de source, un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenait, pour ainsi dire, le robinet, pour en verser la qualité et la quantité exactement convenables à chaque chose et à chaque personne. Il se proportionnoit et se faisoit tout à tous ; une figure fort singulière, mais noble, frappante, perçante, attirante ; un abord facile à tous ; une conversation aisée, légère et toujours décente ; un commerce enchanteur ; une piété facile, égale, qui n'effarouchoit point et se faisoit respecter ; une libéralité bien entendue ; une magnificence qui n'insultoit point, et qui se versoit sur les officiers et les soldats, qui embrassoit une vaste hospitalité, et qui, pour la table, les meubles et les équipages, demeurait dans les justes bornes de sa place ; également officieux et modeste, secret dans les assistances qui se pouvaient cacher et qui étoient sans nombre, leste et délié sur les autres jusqu'à devenir l'obligé de ceux à qui il les donnoit, et à le persuader ; jamais empressé, jamais de compliments, mais une politesse qui, en embrassant tout, étoit toujours mesurée et proportionnée, en sorte qu'il sembloit à chacun qu'elle n'étoit que pour lui, avec cette précision dans laquelle il excelloit singulièrement. Adroit surtout dans l'art de porter les souffrances, il en usurpoit un mérite qui donnoit tout l'éclat au sien, et qui en portoit l'admiration et le dévouement pour lui dans le cœur de tous les habitants des Pays-Bas quels qu'ils fussent, et de toutes les dominations qui les partageoient, dont il avoit l'amour et la vénération. Il jouissoit, en attendant un autre genre de vie, qu'il ne perdit jamais de vue, de la douceur de celle-ci, qu'il eût peut-être regrettée l'éclat après lequel il soupira toujours, et il en jouissoit avec une paix si apparente que qui n'eût su ce qu'il avoit été, et ce qu'il pouvoit devenir encore, aucun même de ceux qui l'approchoient le plus, et qui le voyoient avec le plus de familiarité, ne s'en seroient jamais aperçu (15).

Il était fils de Montesquiou qui était fort dans la connaissance de mon père, et dont j'ai parlé en son lieu, et avec une figure et une tournure qui sentaient fort ce qu'il était et d'où il était sorti, le corps toujours élançé, et ce n'est pas assez dire, comme renversé en arrière, qui se penchait, à la vérité, quand il lui en prenait fantaisie, en grande affabilité et révérences de toutes sortes, mais revenait assez vite à sa position naturelle qui était toute de fierté, de hauteur, d'intransigeance à ne plier devant personne et à ne céder sur rien, jusqu'à marcher droit devant soi sans s'occuper du passage, bousculant sans paraître le voir, ou s'il voulait fâcher, montrant qu'il le voyait, qui était sur le chemin, avec un grand empressement toujours autour de lui des gens des plus de qualité et d'esprit à qui parfois il faisait sa révérence de droite et de gauche, mais le plus souvent leur laissait, comme on dit, leurs frais pour compte, sans les voir, les deux yeux devant soi, parlant fort haut et fort bien à ceux de sa familiarité qui riaient de toutes les drôleries qu'il disait, et avec grande raison, comme j'ai dit, car il était spirituel autant que cela se peut imaginer, avec des grâces qui n'étaient qu'à lui et que tous ceux qui l'ont approché ont essayé, souvent sans le vouloir et parfois même sans s'en douter, de copier et de prendre, mais pas un jusqu'à y réussir, ou à autre chose qu'à laisser paraître en leurs pensées, en leurs discours et presque dans l'air de l'écriture et le bruit de la voix qu'il avait toutes deux fort singulières et fort belles, comme un vernis de lui qui se reconnaissait tout de suite et montrait par sa légère et indélébile surface, qu'il n'était pas aussi difficile de ne pas chercher à l'imiter que d'y parvenir (16).

On voit immédiatement : 1) que Proust excelle à construire une phrase unique au lieu de plusieurs phrases à la manière de Saint-Simon, une phrase correspondant à sa vision complexe (17) de la réalité ; 2) qu'on trouve chez Saint-Simon un mouvement de balancier perpétuel entre l'intérieur et l'extérieur de son personnage (18), entre celui-ci et son environnement, tandis que Proust réussit à traduire à travers l'attitude physique de son modèle ce qu'elle exprime de spirituel et, par une transition en douceur, l'effet qu'elle produit sur le public, qui est nécessaire à l'épanouissement de son modèle vaniteux et qui domine la cadence ; 3) que Proust a placé sa période, dans une logique de syntaxe imitative (19), sous la loi qui gouverne son personnage : le va-et-vient entre ouverture et retrait de cet aristocrate qui a autant de difficulté à approcher autrui qu'à s'en distancier : le mouvement physique de « se pencher-revenir assez vite à sa position naturelle » (20) est représenté par le va-et-vient (ordonné !) du rythme de la phrase, rythme qui laisse en nous sa trace, que l'on pourrait appeler *légère et indélébile* (21). Saint-Simon se contente d'une énumération de notations élogieuses : *une figure... un abord... une conversation... une libéralité...* où les différents termes ont souvent une forme hétérogène (*jamais empressé, jamais de compliments, mais une politesse*), avec une asymétrie qui n'est pas de nature « organique », mais découle simplement du laisser-aller (22) du mémorialiste qui écrit du premier jet.

On peut dire aussi que Proust profite des libertés et des innovations de la prose de Saint-Simon, mais qu'il leur donne un sens spirituel plus profond que n'ont pas ces particularités linguistiques chez Saint-Simon (23). Cette remarque ne s'applique pas seulement au rythme de la phrase, mais aussi à de nombreux détails que nous avons mentionnés comme « proustiens ». Voyez l'*indélébile* du pastiche : il correspond non seulement aux mots formés en — in chez Proust, mais surtout aux nombreux néologismes en — in du duc de Saint-Simon dont on trouve la liste dans « La langue du duc de Saint-Simon » de P. Adam (24) : *imperceptibilité, inattaquable, incompréhensiblement, indéfinissable, indisputable, inespérable*, etc. De même, les termes abstraits fréquents en — tion correspondent à la *cunctation* et à d'autres mots similaires. Saint-Simon avait déjà employé dans un sens métaphorique des termes scientifiques, en particulier des termes médicaux (Adam, p. 89 et sq.). Saint-Simon pratique déjà (cf. ci-dessus le passage avec le *robinet de l'esprit*) la symbolisation d'un trait spirituel par des impressions pour ainsi dire spatialisées (25).

Le passage suivant, cité par Adam p. 223, sonne comme la prose de Proust :

J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie... Moi cependant, je me mourois de joie. J'en étais à craindre la défaillance ; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvoit plus d'espace à s'étendre... Je triomphois, je me vengeois, je nageois dans ma vengeance... Toutefois je ne laissais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument... Je l'accablai donc à cent reprises dans la séance, de mes regards assésés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe lui furent lancés de mes yeux jusque dans ses moelles... Je me baignois dans la rage et je me délectois à lui faire sentir. Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvoit s'en apercevoir, en un mot je m'espacais sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible... (26).

Remarquons cependant que cette description métaphorique des mouvements de l'âme n'apparaît chez Saint-Simon que quand ses passions personnelles (la hargne, la méchanceté, la haine) vibrent, Saint-Simon devient lucide dans ces accès de passion, alors que pour Proust cette lucidité est pour ainsi dire omniprésente, elle se manifeste à chaque page du roman, elle n'« explose » pas. Saint-Simon en proie à la haine « perce du regard » son ennemi jusqu'à la moelle

— pour Proust, l'*encoche du regard* est une évidence : le regard est pour lui une flèche. De même, Adam a montré aussi que la quantité des épithètes augmente chez Saint-Simon proportionnellement à sa fureur : Harlay reçoit des « coups de langue » tels que celui-ci : « Superbe, venimeux, malin, scélérat par nature, humble, bas, rampant devant ses besoins » (il invective avec le pittoresque d'un méditerranéen, ses invectives ont à peu près la même valeur sur le plan littéraire que les jurons d'un Napolitain ou d'un Andalou). — il respecte aussi peu un ordre ou une gradation que celui qui jure sous l'effet d'un affect (27). Proust, quant à lui, n'assène pas ses coups sous l'empire de la passion (28), mais sa passion est de décrire les mouvements de l'âme humaine. Saint-Simon n'a pas eu l'ambition d'être « stoïque » (29) et on l'appelait l'« anthropophage », Proust pratique ses dissections de manière calme et impitoyable. Le regard perçant de Proust pour stigmatiser ne vise pas un homme en particulier mais l'homme. Proust, qui est un homme du ^{xx}e siècle, vise donc plus « l'idée générale » (30) que Saint-Simon, le duc du ^{xvii}e siècle (31).

Saint-Simon connaît les comparaisons excessives, Boissier p. 123 : « Noailles appelé un Achitophel : le débonnaire duc du Maine, ce conspirateur peureux, infirme de corps et d'esprit, transformé en un Titan, traité d'Encelade et de Briarée ; le premier président flétri des noms de Néron et de Domitien pour avoir fait rembourrer son siège au parlement et l'avoir surmonté d'une draperie : voilà de ces exagérations qu'il n'est pas besoin de signaler ». Adam parle lui aussi de « disproportion évidente entre la pompe de l'expression et la matière traitée », p. 236, et distingue parmi les comparaisons celles qui relèvent du burlesque (32) et celles qui paraissent plus sérieuses.

Nous avons déjà trouvé ces deux sortes de nuances chez Proust, à ceci près que le mélange de « petitesse et de grandeur » repose chez lui sur une vision du monde qui nivelle et relativise les deux aspects. La disproportion entre la richesse de l'expression et l'objet provient des verbes grossissants avec lesquels ces deux auteurs considèrent le monde, Saint-Simon lorsqu'il est en colère et Proust constamment (33).

Enfin, si l'on veut un exemple de pathétique presque « à la Bossuet », d'anaphore rhétorique et de leçon face au « néant » (34), il n'est que de lire la phrase suivante de Saint-Simon (citée par Boissier, p. 188) :

Écrire l'histoire de son pays et de son temps, c'est se montrer à soi-même, pied à pied, le néant du monde, de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, de ses disgrâces, de ses fortunes, de ses travaux ; c'est se convaincre du rien de tout par la courte et rapide durée de toutes ces choses et de la vie humaine ; c'est se rappeler un vif souvenir que nul des heureux de ce monde ne l'a été, et que la félicité, ni même la tranquillité, ne peut se trouver ici-bas ; c'est mettre en évidence que s'il était possible que cette multitude de gens de qui on fait une nécessaire mention avoit pu lire dans l'avenir le succès de leurs peines, de leurs sueurs, de leurs soins, de leurs intrigues, tous, à une douzaine près tout au plus, se seraient arrêtés tout court dès l'entrée de leur vie, et auraient abandonné leurs vues et leurs plus chères prétentions ; et que de cette douzaine encore, leur mort, qui termine le bonheur qu'ils s'étaient proposé, n'a fait qu'augmenter leurs regrets par le redoublement de leurs attaches (35).

On peut dire que Proust, comme Saint-Simon, a écrit « l'histoire de son pays et de son temps », et qu'il nous a montré ainsi le « néant du monde », non pas avec la passion d'un homme étranger à la culture académique (Saint-Simon parlait de lui-même comme le contraire d'un « sujet académique ») mais, au contraire, avec la supériorité d'un écrivain hautement cultivé (36).

Le style de Proust se rattache à celui de Saint-Simon, mais il le transforme dans le sens d'une cohésion organique des divers traits particuliers et dans le sens d'une justification de ce style par une vision du monde (37). Les textes de Proust ne sont pas, comme le disait Chateaubriand à propos de Saint-Simon, « écrits à la diable pour l'immortalité » (38).

NOTES

* Texte inédit en français de Leo Spitzer, traduit de l'allemand par Marie-Christine Midrouillet et annoté par Marc Hersant. (Spitzer : *Stilstudien II*, « Zum Stil Marcel Proust's », Anhang II, « Saint-Simon und Proust », 2 vol., Munich, 1928, p. 483-497).

(1) Ce texte figure en deuxième annexe du célèbre article de Leo Spitzer des *Études de style* sur l'écriture de Proust et n'apparaît pas dans la traduction française de l'œuvre du grand critique dont on se souvient que les *Cahiers Saint-Simon* avaient publié le principal article sur Saint-Simon dans leur n° 7. Il est ici davantage question du style de Saint-Simon que de celui de Proust, qui lui est comparé sans doute trop favorablement : mais les « préjugés » de Leo Spitzer sur l'infériorité de Saint-Simon sont en même temps significatifs de sa capacité

à saisir, chez Saint-Simon, ce qui en réalité ne relève pas du tout de l'art ou, disons, on s'en rendra compte, d'une espèce d'« art brut ». L'absence totale de prise en compte de l'opposition entre écriture romanesque et écriture « factuelle » est ici particulièrement frappante et amène Spitzer à d'étranges oppositions (« colère » de Saint-Simon/ « art » de Proust) fort intéressantes malgré leurs fondements intellectuels discutables.

- (2) En français dans le texte. L'expression fait évidemment allusion à la vie mondaine et/ou aristocratique des deux auteurs, l'équivalent du « côté de Guermantes » chez Saint-Simon étant ici, on le suppose, la cour. Évidemment, la similitude est très relative et l'image de Spitzer n'est qu'à moitié convaincante pour réunir Proust et Saint-Simon.
- (3) En français dans le texte. Spitzer semble en partie méconnaître le sens de l'expression chez Saint-Simon (la « mécanique » de cour décrite à propos de Louis XIV et de la cour d'Espagne).
- (4) Rouvroy. Spitzer écrit « dem Herzog von Rouvray ».
- (5) En français dans le texte.
- (6) L'ensemble « contes drôlatiques » en français dans le texte.
- (7) L'idée que la pratique du pastiche peut être mise en relation avec le style spécifique des personnages de la *Recherche* connaîtra, après Spitzer, une certaine fortune critique.
- (8) En fait, ce phénomène est fréquent chez Saint-Simon, surtout à propos de ses propres, infinies « représentations ».
- (9) Spitzer s'appuie, tout au long de cette annexe, sur l'excellent livre de Gaston Boissier, *Saint-Simon*, Hachette, 1892.
- (10) Toutes les citations de Boissier sont en français dans le texte de Spitzer.
- (11) Le passage auquel Spitzer se réfère se trouve au t. VI, p. 143 dans l'édition d'Yves Coirault.
- (12) Spitzer pense probablement que ce qui reste à ses yeux « maladroit » chez le mémorialiste deviendra un riche matériau pour l'art à venir de Proust.
- (13) **Note de Spitzer** : Les premières formes de ce « verrouillage de phrase existent chez Saint-Simon, cf. le récit sur le cardinal Dubois (Scènes, récits et portraits, éd. Hachette) p. 240 (Dubois répond au Régent qui lui demande qui pourrait le sacrer archevêque) « Votre premier aumônier... qui est là-dehors ; il ne demandera pas mieux, je m'en vais le lui dire ; embrasse les jambes de M. le duc d'Orléans, qui demeure court et pris sans avoir la force du refus, sort, tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a Cambrai, le prie de le sacrer, qui le promet à l'instant ; rentre, caracole, dit à M. le duc d'Orléans qu'il vient de parler à son premier aumônier, qui lui a promis de le sacrer, remercie, loue, admire, scelle de plus en plus son affaire, en la comptant faite et en persuadant le Régent qui n'osa jamais dire que non : c'est de la sorte que Dubois se fit archevêque de Cambrai ». La syntaxe imitative de Proust est, elle aussi, préfigurée dans ce passage : la précipitation et l'arrivisme de Dubois sont imités par la syntaxe !
- (14) Spitzer se réfère, comme souvent dans cette « annexe » au chapitre de référence des *Études de style* sur Proust : le passage concerné se trouve p. 403 de l'édition française.
- (15) Dans l'original, le texte de Proust et celui de Saint-Simon sont en parallèle sur deux colonnes.
- (16) **Note de Spitzer** : Ce passage montre aussi que Proust a emprunté à Saint-Simon la faculté d'apprécier la relation entre usage de politesse et position sociale. L'acte de saluer est pour Proust une forme importante de compensation des déséquilibres entre un homme et un autre : on trouve chez Pierre-Quint tout un passage sur les variantes du salut chez les personnages de Proust (p. 182) — on retrouve aussi, dans un personnage féminin de Proust, M^{me} de Courvoisier, le salut du duc de Montesquiou dépeint dans le pastiche (selon Pierre-Quint le modèle a été fourni par la comtesse d'Haussonville).
- (17) On va voir se préciser peu à peu l'idée que Proust est doté d'une authentique « vision du monde » d'artiste à laquelle Saint-Simon, selon Spitzer, ne saurait prétendre.
- (18) Belle formule dont on peut regretter qu'elle serve surtout à faire valoir Proust par opposition.
- (19) Littéralement : « onomatopée syntaxique ».
- (20) En français dans le texte.
- (21) En français dans le texte.
- (22) Saint-Simon « se contente de... » et son style manifeste un « laisser-aller » : même si ces expressions traduisent toujours le sentiment chez Spitzer d'une supériorité de Proust qui irait de soi, elles expriment aussi très nettement l'intuition que le style de Saint-Simon n'est pas un accomplissement artistique. Elles correspondent fidèlement aux remarques du mémorialiste lui-même sur son style dans sa *Conclusion*. En somme, Spitzer a profondément senti que les *Mémoires* ne sont peut-être pas de la « littérature » au sens où nous entendons ce terme aujourd'hui, ce qui va se préciser un peu plus loin.
- (23) **Note de Spitzer** : Ceci rappelle la remarque de Johannet sur Péguy qui « écrit dans un style que Bergson n'a pas su atteindre ». L'élève dépasse parfois le maître.
- (24) La suite de l'article montre que Spitzer ne connaît Saint-Simon que par fragments, qu'il trouve notamment dans l'importante étude de Pierre Adam sur *La langue du duc de Saint-Simon*, Berger-Levrault, 1920, et dans le livre de Boissier déjà cité.
- (25) **Note de Spitzer** : Je ne saurais donc souscrire au jugement de Pierre Quint (p. 132) : « Le style de Proust qui reprend — en le recréant — le style traditionnel des xvii^e et xviii^e siècles nous surprend parce qu'il est si différent de la forme impressionniste de nos jours. Si Proust a été obligé de transformer, comme pour son usage personnel, le style de l'époque classique, c'est qu'au xvii^e siècle l'écrivain maniait surtout des idées générales. Proust au contraire s'applique à saisir les nuances fugaces de la sensibilité. Ces lignes ne peuvent s'appliquer à Saint-Simon qui nous sert moins des idées générales que — beaucoup trop ! — de détails extérieurs. Saint-Simon savait déjà prêter l'oreille aux mouvements de l'âme les plus fugaces. Adam dit (p. 233) : « Rien de ce qui tombe sous les sens ne lui a échappé ; attitudes, jeux de physionomie, mouvements surtout ont été notés par

lui... Il a particulièrement vu et retenu tout ce qui était signe de vie, dans un individu ou dans un ensemble. Il tend naturellement à exprimer l'abstrait par le concret ; or, si l'on examine les expressions concrètes qu'il emploie ainsi figurément, on constate que la plupart d'entre elles traduisent, au sens propre, un mouvement », — lignes qui pourraient aussi bien s'appliquer à Proust. Ce qui n'empêche pas que le style de Proust n'est pas incapable de notations impressionnistes et en ce sens ne se démarque pas de Saint-Simon. Les participes et adjectifs substantivés de Saint-Simon, *le rogue, le dur et le désagréable de M. de La Rochefoucauld ; un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux* (Adam p. 15 et sq.) sont bien des tournures impressionnistes que Proust cependant, quant à lui, n'imité pas, car il a à sa disposition les substantifs en — ion qui ont une résonance scientifique. On rangera aussi parmi les tours « impressionnistes » les nombreuses anaphores de Saint-Simon, ainsi que les énumérations sans articulation syntaxique marquée, que Saint-Simon remplace par une vision en perspective.

- (26) Le commentaire très peu précis qui suit prouve que Leo Spitzer ne connaît du fabuleux texte consacré au « jour de gloire » de 1718 que ces quelques fragments mal cousus. Je rappelle que Norbert Elias travaille, lui, souvent, à partir d'extraits de Saint-Simon cités chez Lavisse.
- (27) Ici encore, Spitzer fait plus qu'effleurer la question de la nature peu « artistique » du style de Saint-Simon, et on peut, avec cela, s'étonner qu'il applique l'adjectif « littéraire » aux jurons d'« hommes du sud » dont il a une représentation aussi stéréotypée que possible ! En réalité, il veut sans doute dire que les *Mémoires* ne sont pas plus littéraires que les jurons d'un Napolitain, et, par conséquent, que du point de vue de la « valeur littéraire », ils se situent au même niveau.
- (28) Remarquons au passage que Spitzer « oublie » que Saint-Simon écrit des *Mémoires* : pourquoi Proust serait-il « personnellement » en colère contre les personnages qu'il invente ? La question de la délégation de l'énonciation à un « narrateur » fictionnel n'est jamais prise en compte. D'autre part, les limites entre le commentaire du « style » de Proust dans son roman et dans ses pastiches sont, dans cette annexe, fort indéçises.
- (29) En français dans le texte.
- (30) En français dans le texte.
- (31) Ici encore Spitzer attribue, à tort à mon avis, à une infériorité du style de Saint-Simon à ce qui est peut-être, en réalité, à mettre sur le compte de l'opposition histoire/fiction. Il est naturel que dans le roman en tant que tel de Proust les « personnages » aient un caractère « général » alors que les individus peints par Saint-Simon sont particuliers car historiques. Aristote « répond » très bien à Spitzer, sur ce point...
- (32) **Note de Spitzer** : Je citerai comme exemple le passage suivant (cité par Boissier, p. 103) : « Elle [Madame, belle sœur de Louis XIV, est furieuse parce que ni son mari ni son fils n'ont essayé d'empêcher Louis XIV de fiancer sa fille illégitime avec le duc de Chartres, futur Régent] se promenait dans la galerie, avec Châteauegers, sa favorite, et digne de l'être ; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant, représentant fort bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter ». Ce rapprochement ironique des manifestations de la fureur avec celles de la plus grande douleur est tout à fait dans l'esprit de Proust, mais on peut en dire autant de la comparaison sérieuse de Louis XIV avec Nabuchodonosor (Adam, p. 230). Il est intéressant de noter que le type de nom propre que Curtius relève dans Balzac, le nom utilisé comme une correspondance homologique, est courant chez Saint-Simon : *M. le prince de Conti, le Germanicus d'alors ; elle devint la maîtresse publique de Monsieur le Duc et la Médée de la France* (Adam, p. 150, 148).
- (33) L'opposition est donc celle d'un style « naturel » et « pathologique » et d'un style « réglé » et véritablement artistique.
- (34) En français dans le texte.
- (35) Comme le passage sur le lit de justice, Spitzer ne connaît que par le hasard de la citation (ici chez Boissier) cet extrait des *Considérations Préliminaires*.
- (36) Spitzer, qui semble ignorer que c'est son « style » que Saint-Simon juge peu académique, semble aussi partager l'erreur de Lamartine faisant de Saint-Simon un ignorant, un « Tacite inculte » : l'opposition marquée avec l'« écrivain hautement cultivé qu'est Proust » en témoigne.
- (37) **Note de Spitzer** : Loin de moi l'idée de résumer le cosmos qu'est le style de Proust au seul Saint-Simon (ainsi, la cadence des phrases avec « tandis » semble remonter à Flaubert, à lui aussi la coloration individuelle du discours des différents personnages, aux symbolistes les symboles, l'inversion, aux expressionnistes l'assemblage abrupt d'épithètes heurtées, aux Goncourt l'entassement des propositions relatives et des génitifs), mais il est incontestable que Saint-Simon est un ancêtre de Proust. On trouve aussi chez Saint-Simon les propositions dépendantes au second degré, les bons mots insérés dans la phrase, le discours indirect, la règle des trois adjectifs.
- (38) Cette fois-ci, l'opposition, qui se précise, est celle d'un style « travaillé » et d'un style littéralement « jeté ». On peut de fait ne pas suivre Yves Coirault dans sa tentative de reconstruire une espèce de Saint-Simon « à la Flaubert » travaillant son texte comme un « écrivain » perfectionniste, conséquence du fait de considérer les *Additions* comme un « brouillon ». Leo Spitzer, en suivant Chateaubriand, ne se contente pas de reprendre à son compte un cliché : il a montré tout au long de cet article sa sensibilité au caractère peu apprêté du style de Saint-Simon et il est bien possible qu'il ait raison et que le discours explicite de Saint-Simon sur le caractère négligé de son style soit, au fond, la conclusion définitive sur ce point.